

---

## **Résolution congrès de la CA du SNPREES-FO des 13 et 14 novembre 2018**

La CA du SNPREES-FO convoque, conformément à ses statuts, son congrès le 11 mars 2019 à Montreuil.

Elle mandate le BN du 18 décembre pour adopter en son nom le rapport d'activité qui sera présenté au congrès.

La CA mandate également le BN pour qu'il prépare les propositions qui seront faites au congrès souverain du SNPREES-FO du 11 mars concernant l'organisation du congrès de fusion des 12 et 13 mars.

La CA décide que d'ici le 11 décembre, le secrétariat arrêtera, en accord avec SupAutonome-FO, les propositions de modifications de nos statuts, qui seront envoyées à tous les adhérents conformément à nos statuts trois mois avant.